



N° 4

JUILLET 2017

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Vous trouverez, dans ce numéro :

Une présentation simplifiée du Budget 2017.

Différents rappels d'informations relatives au « bien-vivre ensemble »

Vous remarquerez notamment que l'horaire du matin des Bus Libellule a été modifié pour permettre de disposer d'une plage horaire plus importante (près de deux heures et demie) à Villefranche.

Plusieurs évènements ont marqués ce premier semestre, je n'en retiendrai que trois :

L'arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie : A la suite de la mutation, fin mars, de Mme GRANE, nous aurons le plaisir d'accueillir à partir de début juillet une nouvelle Secrétaire de Mairie : Mme GUILLON, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre commune.

L'Equipe de l'Agenda 21, composée d'Elus et d'Habitants volontaires, s'est réunie régulièrement et 40 « fiches actions » sur différents thèmes, liés au Développement Durable, sont en cours de réalisation. Ce dossier devra être soumis, à la rentrée, au Conseil municipal pour établir les priorités de traitement pour la période 2017-2020.

Plusieurs réunions de travail avec l'appui du CAUE ont eu lieu, permettant de retenir l'implantation du projet de la cantine. L'idée maitresse est de mutualiser des locaux communs à la Salle des Fêtes et à la cantine scolaire. Un concours de projets d'architecture va être lancé, ce qui permettra de choisir entre ces trois études.

Le prochain semestre connaîtra une activité sociale et culturelle importante :

Le Concert-bal du 15 juillet

L'Accueil des nouveaux Arrivants le vendredi 1 septembre à 18h.

Le Festival A l'Ombre des Mots : les 7, 8, 9 et 10 septembre.

Le jeu des 1.000 euros : le 8 septembre.

Les journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre.

Vous trouverez, dans ce bulletin, toutes les précisions utiles pour participer à ces manifestations.

Je vous souhaite un bon été et, à ceux qui peuvent en prendre : de bonnes vacances.

Le Maire, Yves de CHALENDAR

MAIRIE DE JARNIOUX

Esplanade de la Liberté - 69640 JARNIOUX

Tel. : 04 74 03 81 11

Fax : 04 74 03 81 05

secretariat.mairie@jarniou.fr

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Les lundi et mardi de 15h à 18h30

Les jeudi et vendredi de 9h à 12h

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P 1
BRÈVES MUNICIPALES	P 1-2
BUDGET	P 2
INFOS ESTIVALES	P 2-3
ÉVÈNEMENTS À SUIVRE	P 4

WWW.JARNIOUX.FR

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver sur le site municipal toutes les actualités du village, démarches administratives, procès verbaux...

BRÈVES MUNICIPALES

AVENIR DES RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2017

Suite aux diverses difficultés rencontrées pour organiser les activités à la rentrée de septembre 2017 et à la possibilité de revenir à 4 jours d'école annoncée par le gouvernement, nous avons discuté de cette option.

Un sondage a été réalisé auprès des familles :

- 53.06% souhaitaient revenir à 4 jours,
- 22.45% souhaitaient rester à 4.5 jours par semaine avec le rythme actuel,
- 24.49% souhaitaient faire évoluer les 4.5 jours en finissant à 15h45 tous les soirs avec une application envisageable en septembre 2018.

Le décret ayant été publié le 27-06-2017 et au regard de ces résultats, le Conseil Municipal a voté pour revenir à un rythme de 4 jours de classe. Le conseil d'école s'est lui prononcé contre les 4 jours.

La municipalité a donc saisi la direction académique de l'Education Nationale. A ce jour, nous ne connaissons pas sa décision. Dès que la réponse nous parviendra, elle sera mise en ligne sur le site de la commune et les parents seront informés.

La commission Affaires scolaires

BRÈVES MUNICIPALES

NOUVEAUX ARRIVANTS

L'accueil des Nouveaux habitants aura lieu le 1^{er} Septembre.

Nous vous donnons RDV à 18h - Esplanade de la Liberté - devant la Mairie. Après présentation, l'association du patrimoine "A l'Ombre du Chêne" (A.O.C.) vous fera découvrir Jarnioux à l'aide de son circuit qui a reçu le label géo-initiative en 2017.

Cette manifestation se poursuivra par la présentations des différentes associations de la commune et, pour favoriser les échanges entre les uns et les autres, un pot de bienvenue clôturera cette rencontre.

Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire sur la page d'accueil du site de la Mairie de Jarnioux - Nouveaux habitants

AGENDA 21

Depuis fin 2015, notre commune participe à la mise en place d'une démarche « AGENDA 21 » ; suite à cet engagement un audit a été réalisé et restitué en réunion publique en mai 2016.

Un comité de pilotage associant élus et habitants de Jarnioux a été formé, des groupes de travail se sont réunis régulièrement pour établir des fiches-action afin d'améliorer la vie de nos concitoyens dans les 5 finalités suivantes : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale et la solidarité entre les habitants, l'épanouissement des êtres humains, la dynamique de développement éco-responsable.

Ce comité a établi des fiches-action dans tous ces domaines, elles sont en cours de validation.

Au mois de septembre le conseil municipal devra délibérer sur ces actions à mener dans les 3 ans à venir.

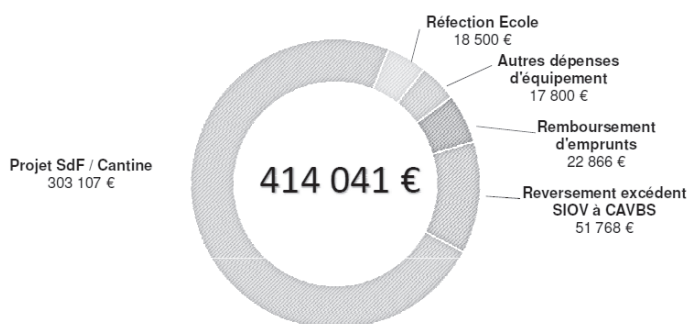
Au mois de novembre nous déposerons un dossier au comité de labellisation pour obtenir le label « NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR ».

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent dans cette démarche.

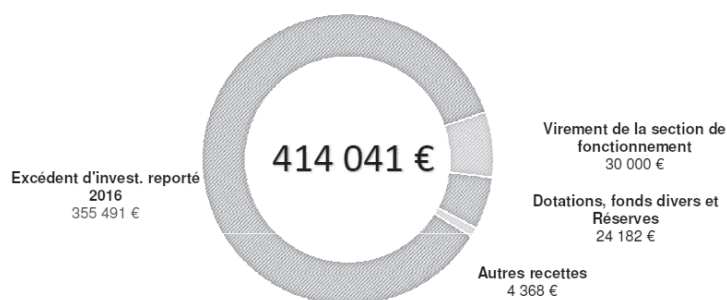
Le comité de pilotage « Agenda » 21

BUDGET 2017

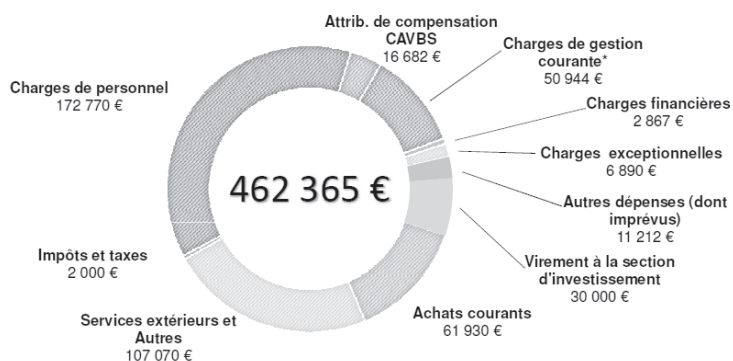
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



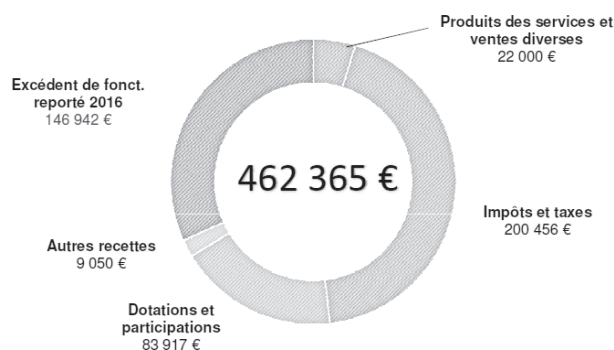
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



INFORMATIONS ESTIVALES

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA POSTE

« C'est l'été, votre bureau La Poste adapte ses horaires du 31-07-2017 au 26-08-2017

Retrouvez tous nos services habituels :

Du lundi au vendredi : 14h30 - 17h Le samedi : 9h - 12h »

INFORMATIONS ESTIVALES

TAILLE DES HAIES

L'arrêté ministériel du 24-04-2015 relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) interdit désormais de tailler les haies et les arbres du **1^{er} avril au 31 juillet** (période de reproduction et de nidification des oiseaux).

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral n°2015-200 du 27 juillet 2015, **les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils **susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises,

ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler les végétaux. Si vous voulez vous en débarrasser vous devez impérativement vous rendre à la déchetterie (carte d'accès gratuite délivrée en Mairie). Vous pouvez également composter les déchets organiques, broyer vos végétaux et les utiliser en paillage.

Au delà des nuisances d'odeurs et de fumées pour vos voisins, de risque d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants cancérigènes. Respectez la qualité de l'air est une obligation. En cas de non respect, une contravention de 450 euros vous sera appliquée.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

L'**Aedes albopictus**, plus connu sous le nom de « moustique tigre », fait l'objet d'une surveillance particulière car il est un vecteur potentiel de maladies virales comme le chikungunya ou la dengue.

Ce moustique de petite taille (5-7 mm) est recouvert d'une **multitude d'écailles de couleurs blanches et noires**. Il **pique le jour**, particulièrement à l'aube et au crépuscule, principalement à l'extérieur des habitations.

Veillez à vider très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et à enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients.

Signalez à l'EID Rhône-Alpes (04 79 54 21 58) la découverte d'un moustique Aedes albopictus à votre domicile.

Source : www.rhone.fr/solidarites/sante_publique/lutte_contre_le_moustique_tigre

TRI DES EMBALLAGES LÉGERS

La déchetterie de Theizé est en cours de rénovation. Ces travaux se dérouleront sans que ce site ne soit fermé.

Une modification a été apportée, en ce qui concerne la collecte des emballages légers (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, canettes et tetra brik) sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. D'où la suppression de la colonne de collecte située à la déchetterie.

Nous travaillons avec notre Communauté d'Agglomération pour renforcer sur notre commune le nombre de colonnes « emballages légers ». Une étude est en cours pour savoir quel(s) site(s) pourraient être retenus, notamment qui doivent être accessibles aux véhicules de collecte de ces colonnes.

Nous vous tiendrons informés par publication sur le site de la commune : www.jarnioux.fr

BUS LIBELLULE - RESALIB C

Nouveaux horaires à compter du 1^{er} septembre 2017 :

Ville sur Jarnioux	08:15	13:15
La Garde	08:19	13:19
Place de l'Eglise	08:19	13:19
Jarnioux Mairie	08:20	13:20
Villefranche S/S (Gare)	08:35	13:35

Villefranche S/S (Gare)	11:00	15:13
Jarnioux Mairie	11:18	15:31
Place de l'Eglise	11:18	15:31
La Garde	11:18	15:31
Ville sur Jarnioux	11:23	15:36

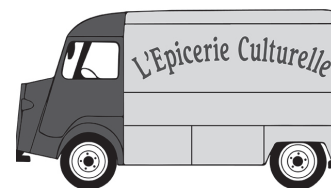
RENTRÉE DES CLASSES
LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017

ÉVÈNEMENTS À SUIVRE

Passages de l'épicerie culturelle

Comme l'année dernière, le « TUB » Citroën de l'Épicerie Culturelle, en collaboration avec la Municipalité et du bar associatif "l'Ephémère", nous rend visite, avec une surprise de qualité à chaque passage : Théâtre, Poésie, Musique, Danse...

Ces passages ont lieu les samedis 1^{er} et 22 juillet, 12 août et 16 septembre, à midi (durée environ 1 h) dans la cour de la Maison des Associations.



Le 15 juillet - Bal-Spectacle gratuit « Le Balluche de la Saugrenue »

À l'occasion des fêtes du 14 juillet, la municipalité vous invite à passer la soirée du 15 juillet en compagnie du Groupe musical « Le collectif de la Saugrenue ».



Place Guinon à partir de 21 heures.

Le Balluche saura répondre à tous les goûts pour un univers à mi-chemin entre le cabaret des années 30 et les musiques d'aujourd'hui avec « des chansons réalistes retro-actuelles, valse impertinentes, reggae-manouche, java-dub. Ces résistants d'un musette-underground débridé et inventif, aux inspirations métissées, invitent autant à bouger les gambettes, qu'à bousculer les caboches... » site internet www.leballuche.com

Buvette sur place.

Le 8 septembre - France-Inter - Jeu des 1000 Euros



À début de cette mandature, Nathalie Vidal, responsable de la commission « Culture, Tourisme et Patrimoine » avait postulé pour une candidature au Jeu des 1000 euros.

C'est avec grand plaisir que nous avons appris que cette candidature a été retenue et l'émission sera enregistrée le 8 septembre à la salle des fêtes de 15 heures à 21 heures.

Pour y participer, il suffit de vous présenter au lieu, jour et heure annoncée.

7 au 10 septembre

Festival A l'Ombre des mots



www.lombredesmots.fr

16 et 17 septembre - Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre sont animées par l'Association "A l'Ombre du Chêne" (A.O.C.)

Expositions :

- les vitraux et chapiteaux, à l'Eglise
- l'école de Jarnioux depuis la constitution de la commune, à la Chapelle Ste Catherine.

Le vernissage de l'exposition sur l'école aura lieu le samedi 16 septembre à 10h30 en la chapelle avec la participation de la municipalité.

Visite du village « Circuit Insolite » :

Le dimanche 17 septembre, visite du village à 10h30 et 15h00.

Départ Esplanade de la liberté. Merci de vous inscrire sur le site de l'AOC :

La Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

Retrouvez l'ensemble des manifestations à venir sur www.jarnioux.fr > Manifestations > Agenda

Bonnes vacances à toutes et à tous

Rédaction : la municipalité de Jarnioux sauf indication contraire

Crédit photos : Marc Fereol (p.1), leballuche.com (p.4), Clément Bolac (p.4)

Imprimé sous la responsabilité de la municipalité de Jarnioux — Ne pas jeter sur la voie publique